

LA GAZETTE DE ROYÈRES

DECEMBRE 2021



Le site internet: www.royeres87.fr

La page facebook : [Mairie Royères](https://www.facebook.com/MairieRoyeres)



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, La situation sanitaire que nous traversons ne semble malheureusement pas s'améliorer malgré les efforts que chacune et chacun d'entre vous ont consenti depuis le début de cette crise majeure.

C'est pourquoi nous avons organisé, conjointement avec le centre hospitalier Monts et Barrages, le rappel de la 3ème dose pour nos administrés de plus de 65 ans.

Il est toutefois essentiel de rester vigilant face à ce virus, afin d'espérer un retour progressif à une vie de rencontre, d'échange et de partage en 2022.

Dans ce contexte difficile, la municipalité a dû à nouveau renoncer à de nombreuses animations collectives, je tenais toutefois transmettre personnellement mes vœux de solidarité à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque année, au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme et son attractivité.

Pour autant, l'équipe municipale a poursuivi ses actions et travaux avec la seule volonté d'améliorer le quotidien et le cadre de vie de chacun. Je citerais en autre :

Le déploiement de la fibre optique ; tous les habitants de la commune sont maintenant raccordables au haut-débit, vous pouvez découvrir les modalités d'accès dans ce bulletin.

La rénovation de la salle N° 1. L'objectif est d'accueillir dans des locaux entièrement rénovés les cours d'informatique à destination de nos habitants et les activités de l'association « Echanges culturels ». Par ailleurs, cette salle sera mise à la location pour diverses manifestations privées.

Un nouveau programme de modernisation de l'éclairage public et d'effacement des réseaux sur la route départementale 941. Ce programme a pour but d'éradiquer les lampes à vapeurs de mercure particulièrement énergivores : elles ont été remplacées par 18 ensembles Leds. Alors que 2021 se termine et que 2022 arrive à grand pas, je tiens en toute simplicité à vous souhaiter, à toutes et à tous une excellente nouvelle année.

Bien amicalement,

Le Maire

Franck LETOUX



LES TRAVAUX



RENOVATION DE LA SALLE N° 1

La commune a lancé des travaux de rénovation de la salle N° 1. L'objectif est d'accueillir dans des locaux entièrement rénovés les cours d'informatique à destination de nos habitants et les activités de l'association « Echanges culturels ». Par ailleurs, cette salle sera mise à la location pour diverses manifestations privées.

La conception et le suivi des travaux ont été assurés par la commune, les travaux ont été réalisés par des artisans locaux.

Nous avons entre-autre remplacé l'énergie gaz par une pompe à chaleur afin de réduire notre empreinte carbone. Cet équipement permettra aussi de refroidir les locaux en cas de canicule.

Le montant de la rénovation s'élève à 77 000 € TTC, ce projet a été subventionné par le Département et l'Etat à hauteur de 80% de la dépense HT.

Encore un peu de patience, notre salle sera opérationnelle début janvier.

EFFACEMENT DES RESEAUX RD 941 1ère TRANCHE

La commune a lancé un nouveau programme de modernisation de l'éclairage public et d'effacement des réseaux avec le SEHV qui l'accompagne dans les études et travaux. Ce programme a pour but d'éradiquer les lampes à vapeurs de mercure particulièrement énergivores : elles ont été remplacées par 18 ensembles Leds pour un montant de 55 000 € TTC. Le coût des effacements des réseaux d'électricité et de télécom est entièrement financé par le SEHV. Le département de la Haute-Vienne a accompagné financièrement la commune à hauteur de 50% du montant des travaux d'éclairage public. La seconde tranche d'effacement compris entre les feux et la sortie d'agglomération en direction de Limoges est programmée en 2022.





Maison France service

La Maison France Services a ouvert ses portes au mois de juin à Saint-Léonard de Noblat, dans le bâtiment de la Maison Simone Veil situé 15, rue de Beaufort. L'établissement, labellisé « Maison France Services » regroupe différents services liés à la population en un seul lieu. Vos démarches du quotidien simplifiées : impôts, retraite, carte grise, déclaration en ligne etc. Rendez-vous à la Maison France Services !

Véritable valeur ajoutée sur le territoire de l'Intercommunalité, la Maison France Services permet de renforcer les déjà nombreux services implantés sur notre territoire. Cette structure facilite l'accès aux principales démarches administratives, où l'objectif est que chaque concitoyen puisse avoir accès à une structure de ce type en moins de trente minutes.

Le 15 décembre 2020, la Communauté de Communes a émis la volonté de créer une Maison France Services dans les locaux de la Maison Simone Veil, située 15, rue de Beaufort à Saint-Léonard de Noblat, qui accueille déjà des services à la population :

- ODHAC 87
- Mutuelle communale : Mutualia
- Saphad
- CSF
- CPAM
- ACAFPA (Association Cantonale d'Aide aux Personnes Agées)
- ADIL
- Cap Emploi
- UDAF
- Conciliateur de justice
- CARSAT
- Association WIFE

Par sa labellisation, obtenue le 4 janvier 2021, ces services seront renforcés. Véritable guichet unique de services la Maison France Services simplifiera la relation des usagers aux services publics par la proposition de démarches auprès de neufs partenaires :

- Caisse d'allocations familiales
- Ministère de la Justice
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Mutualité Sociale Agricole
- La Poste
- Ministères de l'intérieur

- Ministère des Finances Publiques
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- Pôle Emploi.

Ces nouveaux services sont ouverts cinq jours par semaine et gratuits. Deux agents formés mis à disposition répondent aux besoins des usagers pour faciliter leurs démarches du quotidien : demande d'allocation en ligne, préparation de sa retraite, immatriculation de son véhicule...

Pour la création ou le renouvellement de sa carte nationale d'identité et/ou son passeport, il faut désormais s'adresser directement à la Maison France Services, puisque la station biométrique y est installée.

Cette implantation, résultant de la volonté conjointe de la commune de Saint-Léonard de Noblat et de la Communauté de Communes de Noblat constitue une véritable valeur ajoutée à la structure.

Pour plus d'informations, contacter la Maison France Services, 15, rue de Beaufort – 87400 Saint-Léonard de Noblat – 05.32.09.19.34.

Horaires : lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h ; mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.





LA FIBRE

La fibre est déployée sur l'ensemble de la commune de Royères. Vous trouverez ci-dessous tous les éléments vous permettant de vous raccorder



RÉSEAU PUBLIC FIBRE INFO - RACCORDEMENT

+ d'info sur : www.nathd.fr/raccordement

www.nathd.fr 0 806 806 006 Service gratuit après appel

● Tout savoir sur le raccordement à la fibre

Le raccordement est la dernière étape de déploiement du réseau avant de bénéficier de la puissance de la fibre. Il consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public situé dans la rue, à proximité du bâtiment à raccorder, et la prise optique qui est installée l'intérieur de l'habitation ou du local professionnel.

L'équipement de l'opérateur sera ensuite branché sur la prise optique.



VIDÉO
LE RACCORDEMENT
PAS À PAS

l'abonnement à un forfait fibre auprès d'un opérateur déclenche le raccordement



1 TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

Sur le site de Nouvelle-Aquitaine THD www.nathd.fr/eligibilite, avec son adresse postale.



2 S'ABONNER AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR

C'est la condition pour être raccordé !

Choisir un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et s'abonner à un forfait fibre.

Une fois l'abonnement validé, l'installateur de l'opérateur contacte l'abonné pour programmer un rendez-vous de raccordement à domicile.



3 RACCORDER L'HABITATION AU RÉSEAU PUBLIC FIBRE

Selon la configuration de l'habitation, le jour du rendez-vous l'intervention de raccordement à domicile peut durer de 2 à 4 heures.

Quand l'intervention est terminée, l'abonné signe un compte-rendu d'intervention.



4 LA FIBRE CHEZ SOI !

Une fois le raccordement réalisé et la ligne activée par l'opérateur, l'utilisateur n'a plus qu'à brancher la Box pour bénéficier d'une connexion Internet ultra rapide !

Afin de lutter contre la propagation de la Covid19, les raccordements sont actuellement réalisés dans le respect des mesures de sécurité sanitaires.

Le raccordement n'est pas facturé à l'utilisateur

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, le raccordement n'est pas facturé à l'utilisateur. Sur le réseau public fibre, l'utilisateur ne paie que son abonnement.

CEPENDANT

Sur la propriété privée généralement, le câble fibre utilise l'adduction existante du câble de téléphone cuivre, mais si des travaux s'avèrent nécessaires pour acheminer la fibre (viabilisation, élagage, goulottes à poser dans le logement par exemple), ils sont à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux d'eau ou d'énergie.

Le propriétaire peut les faire lui-même ou les confier à une entreprise d'électricité, de voirie et réseaux divers ou d'élagage de son choix.

Sur le domaine public, les travaux sont pris en charge par les collectivités.

Par ailleurs, certains opérateurs peuvent facturer des frais d'accès au service (FAS) à leurs abonnés. Ces frais ne sont pas des frais de raccordement.

Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de





L'ECOLE DE L'OREE DU BOIS

Le restaurant scolaire :

Depuis la rentrée de septembre 2021, Jonathan Desseaux est le nouveau cuisinier du restaurant scolaire de l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue

Depuis 2 ans et en prévision de l'obligation de mise en œuvre de la loi EGALIM à partir de 2022, la municipalité favorise le circuit court et le bio pour approvisionner le restaurant scolaire.

La loi EGALIM portant sur l'agriculture et l'alimentation porte un volet sur la restauration collective. Cette dernière a été mise place par la mairie et comprend trois volets :

- **Proposer au moins 50% matières premières de qualités et durables.**

L'approvisionnement de la cantine se fait en partie à partir de la plateforme « AGRILocal87 » et auprès des producteurs locaux et bios. Actuellement les menus sont composés avec plus de 60% de produits de qualités et durables.

- **Proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien.**

- **Obligation de mettre en place une démarche anti gaspillage alimentaire et interdiction de rendre impropres à la consommation les excédents alimentaires encore consommables.**

Des pesées journalières sont mises en place afin d'identifier les menus les plus gaspillés.

Exemple de menu

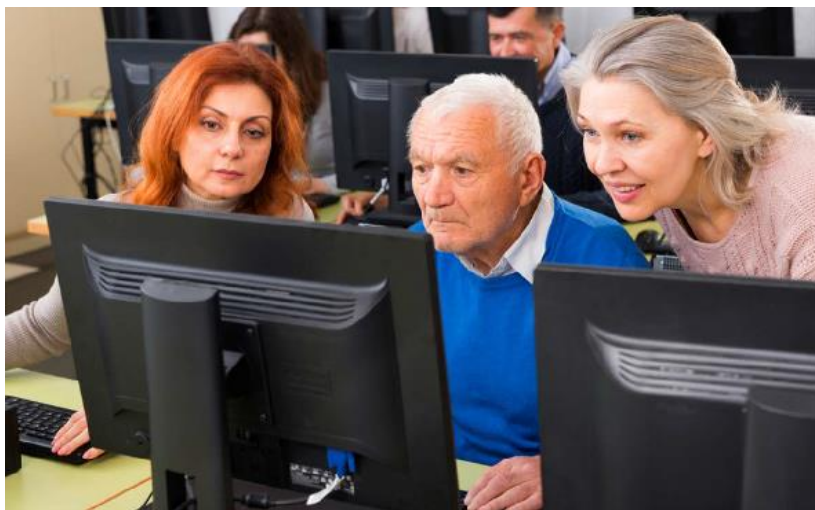
 Menus Restaurant Scolaire Semaine du 22 Novembre au 03 Décembre 				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
22-nov	23-nov	24-nov	25-nov	26-nov
Betterave en vinaigrette Cake à l'emmental Courgette grillée Fruit de saison	Salade verte Poisson frais Purée de céleri vanillé Fromage blanc	Menu du chef 	Côte de porc Gratin pomme de terre et patate douce Fromage Gâteau au yaourt	Salade verte aux noix Boeuf bourguignon Pâtes Yaourt nature
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
29-nov	30-nov	01-déc	02-déc	03-déc
Spaghettis bolognaise à la viande de soja Produit laitier Fruit saison	Salade de perles de blé saveur exotique (crevettes, ananas, curry) Poisson pané Pommes vapeur Crème au chocolat	Menu du chef 	Carbonade flamande Pâtes Fromage Compote	Rôti de veau Duo de carottes et panais caramélisés Fromage Yaourt

 Fait maison
 Bio
 Produit local

Les menus sont susceptibles de modifications en fonction des approvisionnement et de la lutte contre le gaspillage.
 Informations sur les allergènes : les plats servis au restaurant sont susceptibles de contenir : des céréales contenant du gluten, des mollusques, des crustacés, des œufs, du poisson, du soja, du lait, des fruits à coque, du céleri, de la moutarde, des graines de sésame, de l'anhydride sulfureux et sulfites, du lupin, de l'arachide.



ATELIER NUMERIQUE



DANS VOTRE COMMUNE,
ON VOUS ACCOMPAGNE

AU NUMÉRIQUE

En individuel ou en groupe

Gratuit pour tous



Pour tout renseignement :

Contact : 07 66 87 35 67
mednum@lescalier87.org

l'Escalier



Rappel : un atelier de médiation numérique se déroule les vendredis de 14h à 16h.
Pour le moment, les ateliers se déroulent à la Mairie en attendant la fin des travaux de la salle n° 1. N'hésitez pas à vous inscrire (informations d'inscription ci-dessus).



ENVIRONNEMENT

NETTOYAGE DU CHEMIN ENTRE LA RUE JEAN MOULIN ET L'ÉCOLE DE L'OREE DU BOIS

Lors de la précédente gazette, nous vous avons présenté le nettoyage et l'abattage de certains chênes à l'entrée du chemin (côté rue Jean Moulin).

L'équipe communale ainsi que des bénévoles ont poursuivies la remise en état du chemin durant la matinée du samedi 20 novembre, afin qu'il soit plus praticable lors des randonnées pédestres ou VTT.

Nous avons effectué la coupe d'arbres morts ainsi que la taille des arbustes qui empiétés sur l'emprise du chemin.



La commission environnement travaille sur d'autres projets de sentiers (ouverture et création ; lors des prochaines journées de nettoyage nous ferons appel aux différentes associations en lien avec la nature, ainsi qu'aux personnes volontaires qui seront les bienvenues.



PROJET CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE ROYERES/SAINT LEONARD

Un projet de centrale photovoltaïque au Theil

Localisation et raisons du projet :

Le projet a été initié suite à une délibération favorable de l'intercommunalité. La conception du projet a été confiée à EDF Renouvelables - filiale d'EDF en charge des énergies renouvelables.

Le site d'implantation se trouve à cheval entre les communes de Royères et de Saint Léonard de Noblat, au sein de la zone d'activités du Theil. Il est pour partie propriété de l'intercommunalité.

La centrale photovoltaïque participera au dynamisme économique du site et de la collectivité, tout en minimisant les évolutions vis-à-vis de son environnement.



Le projet retenu :

Une centrale d'un seul tenant située le long et au Nord de la route départementale n°941. La quasi-totalité du site restera enherbée et conservera sa vocation agricole, pour favoriser la transition d'une activité culturelle vers un pâturage ovin extensif, avec un plan d'entretien de la végétation, permettant d'améliorer les qualités écologiques du site.



Les chiffres clés :



La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63



Insertion dans le paysage :



Situation actuelle



Photomontage de ce que sera la centrale, entrevue derrière la haie paysagère

Le Planning indicatif de réalisation



L'équipe projet est à votre écoute :

Une question sur le projet ?
Vous souhaitez donner votre avis ?
Vous avez une remarque ou une suggestion ?

Envoyez un mail à l'adresse camille.lavia@edf-re.fr
Ou contactez-nous au 05 34 26 52 97



VACCINATION

JOURNÉE DE VACCINATION A ROYÈRES

Cette opération organisée conjointement avec la commune et le Centre Hospitalier Monts et Barrages a permis à 45 personnes de plus de 65 ans de se faire administrer la 3ème dose du vaccin contre la COVID.

Merci à la direction du centre hospitalier, aux bénévoles de la commune et aux équipes soignantes mobilisés pour cette action.



COLIS DES AINES

Une nouvelle fois nous avons été dans l'obligation d'annuler le repas des aînés à cause de la COVID.

Nous allons distribuer la semaine avant Noël les coffrets à l'ensemble de nos aînés. Comme les autres années tous les coffrets non donnés, seront offerts à des associations

(Resto du cœur. Secours populaire. Etc....).





RECENSEMENT 2022



Madame, Monsieur,

À compter du 20 janvier 2022 vous allez être recensé(e).

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire



Vos interlocuteurs pour la commune

Marie Christine Dugeny

Alexandre Terrible

Anaëlle



INFORMATIONS GENERALES

Inscription listes électorales

Vous avez jusqu'à début mars 2022 pour vous inscrire en vue des prochaines élections. A savoir que l'inscription se fait d'office à 18 ans. Cette démarche est gratuite et peut se faire en Mairie ou en ligne via ce lien internet.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Des changements sont aussi à prévoir quand à vos démarches d'urbanisme.



À partir du **1^{er} janvier 2022**,
toutes vos démarches d'urbanisme
pourront désormais se faire
en ligne. 

Rendez-vous sur
le site web de votre commune.





MANIFESTATIONS

Commémoration du 14 juillet



Commémoration

Comme chaque premier week-end du mois d'août, les élus de Royères et de Saint Just le Martel font le tour des stèles des 2 communes pour un devoir de mémoire suite à la barbarie des Allemands à la fin de la seconde guerre mondiale sur notre territoire



Anniversaire Mme Chartier.....100 ans

A l'occasion de l'anniversaire de Blanche Chartier, une partie du conseil municipal est venue rendre hommage à notre centenaire



La culture au grand jour ...

Dans le cadre de ce festival qui a pour but de permettre l'accès à la culture avec des événements variés et dans tout le département, notre commune a eu la chance d'accueillir un concert "Tatatiinn" et de faire découvrir ou re-découvrir des chansons françaises ainsi que des compositions. Merci au Conseil Départemental et aux artistes pour cette soirée.



Sur la route ...

Notre commune a eu le plaisir d'accueillir durant le 23 et 24 octobre l'assemblée générale nationale des amis de la deux chevaux. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les légendaires Citroën.



Royères, en danse

Le Fan club a organisé son thé dansant après 1 an et demi d'arrêt. Toutes les personnes présentes étaient très contentes de se retrouver pour danser avec Pascal Terrible,

Michel Chevarin avec nos amis Auvergnats

Le fan club vous souhaite à tous ses meilleurs vœux pour 2022



Devoir de souvenirs ...

Cérémonie de commémoration du 11 novembre à Royères en présence entre autres des enfants de notre école.

Remise de la médaille des 10 ans de porte-drapeau à André THOMAS. Félicitations et remerciements pour son engagement auprès des associations d'anciens combattants



ÉDITION 4



"La marcel JOURNÉE"

BALADE VÉLO VINTAGE

inscription

5€

7€ le matin de la balade



SAMEDI
16
AVRIL
2022
ROYÈRES

87

• deux balades :
60 kms ou 35 kms en 2 étapes

• Accueil : 8h30
départ groupé des deux balades : 10h

• Repas midi (*facultatif 15€*)
ou " sortie de la sacoche "

• Démonstration de grand Bi • Expos • Tirage tombola

Renseignements-Inscriptions : 07 85 49 49 29 - veloretro87@gmail.com



Affiche : Christian Daignan pour VéloRétro87